

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1911)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mulhouse, membre honoraire, et M. *Francis Isoz*, architecte, à Lausanne, ancien président. L'assemblée se lève en signe de deuil.

Le procès-verbal de la séance du 28 juin est lu et adopté. A ce sujet, M. *Verrey*, architecte, s'informe de la suite donnée par la Municipalité de Lausanne à notre demande de nous communiquer son projet de règlement du plan d'extension et le rapport de la Commission du Conseil communal. M. *Develey* explique que cette question a été définitivement résolue par le vote de ce Conseil. Mais il nous sera toujours possible, suivant les circonstances, de faire des démarches pour obtenir la révision de ce règlement.

MM. *H. Klunge*, ingénieur et *Daulte*, architecte, sont admis comme membres de la Société. M. *C. Vuilleumier*, architecte, à Lausanne, est présenté par MM. *Ch. Chamorel*, architecte, et *Aug. Marguerat*, ingénieur.

L'assemblée entend ensuite le rapport de M. *H. Meyer*, architecte, sur la seconde partie du projet de normes suisses, soit le contrat entre le maître de l'ouvrage et l'entrepreneur, et les conditions générales applicables aux travaux du bâtiment. Une longue discussion s'engage à ce sujet. Il est décidé, entre autres, ensuite de la consultation juridique de M. *Carraud*, avocat, de demander à l'assemblée des délégués de la Société suisse que le contrat en question soit établi entre le maître de l'ouvrage et l'entrepreneur, et non point, comme le prévoit le projet du Comité central, entre l'architecte et l'entrepreneur. Enfin, on adopte le texte suivant pour terminer le contrat :

Dressé par l'architecte soussigné :

(Signature) :

Ainsi convenu et signé en exemplaire

Le propriétaire de l'ouvrage :
(Signature) :

L'entrepreneur :
(Signature) :

Le projet de « Conditions générales applicables aux travaux du bâtiment » provoque aussi un intéressant échange d'idées. Tout le monde est d'accord pour réclamer la révision du texte français.

M. *Develey*, ingénieur, rapporte ensuite sur le projet de statuts de la Société suisse. On passe à la discussion, article par article, et finalement on adopte un projet remanié qui tient compte des conditions particulières de la Société vaudoise.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

Etaient présents : 19 membres.

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

Séance du 25 novembre 1910.

Présidence, M. *Gremaud*, ingénieur cantonal, président. Liquidation de nombreuses affaires administratives.

M. le Président informe que le II^e volume du *Bulletin* de notre société paraîtra prochainement (vers Nouvel-An).

M. *Keel*, professeur au Technicum, communique ses impressions au sujet de l'Exposition de Bruxelles et en particulier de la section des machines. Il fait ressortir que les

turbines à vapeur se développent de plus en plus dans la direction des turbines mixtes. La vapeur est d'abord utilisée dans une grande roue à action à deux ou trois étages de vitesse, puis dans un certain nombre de couronnes à action ou à réaction, tout cela dans une seule carcasse. La turbine est ainsi plus courte et moins susceptible dans l'exploitation. Ce principe appliqué la première fois dans les turbines Sulzer, se rencontre maintenant dans les turbines de Brown, Boveri & C^{ie}, de Franco Tosì à Lugano, de Bergmann à Berlin, et de Barbeza à Paris.

M. *Keel* parle ensuite de la pompe Humphweg, laquelle fonctionne d'après le principe du moteur Otto à quatre temps et le principe des coups de bélier hydrauliques. Le rendement de cette nouvelle pompe, qui nous vient d'Angleterre, est vraiment remarquable.

Les renseignements donnés au sujet de cette pompe intéressent vivement l'auditoire.

Le conférencier fournit encore quelques renseignements intéressants au sujet des moteurs légers utilisés pour l'aviation, entre autres sur les moteurs rotatifs Gnôme, les moteurs Anzani, Antoinette, Clément, et le nouveau moteur Oerlikon, qui est le premier moteur d'aviation à longue course, course 200 mm., alésage 100 mm.

Un grand nombre de prospectus, de photographies et de clichés ont complété les renseignements très intéressants de M. *Keel*.

La séance se termine par la lecture d'une brochure publiée par M. *Rychner*, architecte, à Neuchâtel, sur la responsabilité de l'entrepreneur.

M. *Gremaud*, président, annonce le décès de deux techniciens renommés : MM. *Gaetone Crugnola*, ingénieur, et *Mast*, ingénieur (voir articles nécrologiques parus dans le *Bulletin technique*, 10 octobre et la *Beauzeitung*, 6 novembre) et rappelle en quelques mots les services qu'ils ont rendus dans le domaine technique.

Séance du 9 décembre 1910.

M. *Maurer*, ingénieur, nous parle du pont de Pérolles et des voies d'accès. Les divers projets, à hauteur des berges étudiés par M. *Delisle*, ingénieur, ayant été trouvés trop coûteux, M. *Maurer* a étudié un projet plus économique en plaçant le pont plus bas et plus en amont, ce qui nécessite un plus grand développement des voies d'accès. Il fournit quelques renseignements et données sur le projet en question.

Comme complément de cette communication, M. *Lehmann*, ingénieur, présente un projet analogue à celui de M. *Maurer*, étudié par le Département des Ponts et Chaussées, en 1892.

La séance se termine par la lecture d'un article intéressant sur « l'Avenir de l'Aviation », par *Edison*, paru dans la *Gazette de Lausanne*, en décembre 1910.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Offre d'emploi.

Une maison de Paris cherche jeune ingénieur au courant des constructions métalliques.

S'adresser au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, Lausanne.